



## BORDEAUX METROPOLE AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### Evaluation environnementale du projet urbain Mérignac Soleil sur la commune de Mérignac

#### SECOND AVIS D'ENQUETE

Le public est informé que, par arrêté du Président de Bordeaux Métropole, en application des dispositions du Code de l'urbanisme et du Code de l'environnement, l'évaluation environnementale réalisée sur le secteur du projet urbain Mérignac Soleil de Bordeaux Métropole sera soumise à enquête publique pendant une période de 40 jours échelonnée du : Lundi 10 décembre 2018 au vendredi 18 janvier 2019 inclus.

Projet d'intérêt métropolitain, le périmètre « Mérignac Soleil » présente un potentiel majeur de mutation urbaine. Requalifier une zone commerciale monofonctionnelle vers une offre nouvelle de logements, de services, d'espaces publics, et d'équipements, mais également vers la promotion d'une stratégie de refertilisation des sols et donc de renaturation et revitalisation de zones actuellement fortement imperméabilisées et stériles, sont des enjeux urbains majeurs à développer pour un cadre de vie riche d'aménités. La qualité de vie et d'habiter est au cœur de la proposition : retrouver la terre sous le bitume, planter généreusement en pleine terre, décliner des typologies de logement permettant d'habiter Mérignac Soleil dans des conditions optimales d'intimité tout en proposant du logement ouvert sur l'extérieur et intégrant systématiquement des espaces extérieurs privatifs.

Le développement de 2 800 logements à horizon 2035 sur 69 ha de périmètre reposera sur la requalification de l'intégralité des espaces publics en cohérence avec les travaux de réalisation du tramway vers l'aéroport dont la livraison est prévue en 2021. Dans ce cadre de projet et dans le contexte réglementaire auquel il est soumis, l'évaluation environnementale fait suite à la concertation réglementaire, et à la mise à disposition du public avant ouverture de l'enquête publique de l'ensemble des éléments qui lui sont liés.

Bordeaux Métropole, domiciliée esplanade Charles de Gaulle 33045 Bordeaux cedex, est l'autorité compétente. Bordeaux Métropole est l'autorité chargée d'ouvrir et d'organiser l'enquête publique ainsi que le siège de l'enquête publique. Toute information relative à cette enquête publique pourra être demandée auprès du service projet urbain de la Direction de l'Urbanisme, du Patrimoine et des Paysages de Bordeaux Métropole au 05 24 57 16 11.

Le dossier d'enquête publique contient les informations environnementales en lien avec l'opération d'aménagement urbain « Mérignac Soleil ». Le dossier d'évaluation environnementale, l'avis émis par l'autorité environnementale, ainsi que le mémoire de réponse à cet avis émis par le maître d'ouvrage afin de compléter l'information du public sont joints au dossier d'enquête publique.

Au terme de l'enquête publique, le conseil de Bordeaux Métropole se prononcera par délibération sur l'approbation du bilan de l'enquête publique, et sur la Déclaration de Projet – Code de l'environnement porteuse de l'évaluation environnementale de l'opération d'aménagement urbain « Mérignac Soleil ».

L'enquête publique se déroulera dans les locaux de Bordeaux Métropole situés Immeuble Laure Gatet, 39-41 cours du Maréchal Juin à Bordeaux et dans la mairie de la commune de Mérignac.

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter le dossier dans les lieux précités, sur les sites internet de la ville de Mérignac [www.merignac.com/je-consulte-les-enquetes-publiques](http://www.merignac.com/je-consulte-les-enquetes-publiques) et de Bordeaux Métropole [www.participation.bordeaux-metropole.fr](http://www.participation.bordeaux-metropole.fr), ainsi que sur un poste informatique mis à sa disposition à l'Hôtel de la Métropole, esplanade Charles de Gaulle à Bordeaux.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet dans les locaux précités de la commune de Mérignac, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, à Bordeaux Métropole (Hôtel de la Métropole, esplanade Charles de Gaulle à Bordeaux) et de façon dématérialisée sur le site [www.participation.bordeaux-metropole.fr](http://www.participation.bordeaux-metropole.fr) en activant le bouton « Donner votre avis ». Les observations et propositions transmises par voie dématérialisée seront consultables sur le site [www.participation.bordeaux-metropole.fr](http://www.participation.bordeaux-metropole.fr). L'ensemble des avis devront impérativement être adressés et reçus au plus tard à la date de clôture, soit le 18 janvier 2019 à 17 h.

Les observations et propositions pourront être adressées par correspondance, avant clôture de la consultation le 18 janvier 2019 à 17 h, à Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse de Bordeaux Métropole (Direction de l'Urbanisme, du Patrimoine et des Paysages – Service Projet Urbain), esplanade Charles de Gaulle 33045 Bordeaux cedex, siège de l'enquête publique, pour être annexées au registre d'enquête de la Métropole où elles seront consultables, ainsi que sur le site [www.participation.bordeaux-metropole.fr](http://www.participation.bordeaux-metropole.fr).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Bordeaux Métropole (Direction de l'Urbanisme, du Patrimoine et des Paysages – Service Projet Urbain) dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Par ordonnance du 12 novembre 2018, Monsieur le Président du tribunal administratif de Bordeaux a nommé Monsieur Richard PASQUET comme commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales à :

Bordeaux Métropole :

- Lundi 10 décembre 2018 de 9 h à 12 h, jour d'ouverture de l'enquête publique ;
- Vendredi 18 janvier 2019 de 14 h à 17 h, jour de clôture de l'enquête publique.

La Mairie de Mérignac les :

- Lundi 10 décembre 2018 de 13 h 30 à 17 h ;
- Samedi 5 janvier 2019 de 9 h à 12 h ;
- Vendredi 18 janvier 2019 de 9 h à 12 h.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rendra son rapport et ses conclusions. Il pourra en être pris connaissance à Bordeaux Métropole, en mairie de Mérignac et sur le site internet de Bordeaux Métropole [www.participation.bordeaux-metropole.fr](http://www.participation.bordeaux-metropole.fr) pendant une durée d'un an.

A Bordeaux, le 14 décembre 2018, Alain JUPPÉ, Président de Bordeaux Métropole  
811321-0



## DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER Services des Procédures Environnementales

### INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT Société RINGMERIT EPSILON Blanquefort

#### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté du 12 décembre 2018, une enquête publique est prescrite sur la demande formulée par M. le Directeur de la société RINGMERIT EPSILON en vue de la régularisation de la situation administrative de plusieurs bâtiments à usage d'entrepôt et de stockage, situé parc des activités du Lac à Blanquefort (33290) ;

Pendant l'enquête qui se déroulera du 2 janvier 2019 au 4 février 2019 inclus, le dossier comprenant une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sera déposé à la mairie de Blanquefort où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Préfecture de la Gironde : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr), rubrique « publications légales » « enquêtes publiques ».

Des informations complémentaires concernant le projet peuvent être sollicitées auprès du responsable de projet à l'adresse : François LEPRIVE - Direction technique 7 rue de l'Amiral d'Estaing 75116 Paris - mail : [Francois.LEPRIVE@PROUDREED.com](mailto:Francois.LEPRIVE@PROUDREED.com)

Le public pourra adresser ses observations :

- par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Blanquefort.

- par mail à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : [ddtm-spe1@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe1@gironde.gouv.fr). Ces observations seront consultables sur le site internet de la Préfecture pendant la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur, Madame DURAND-BAZALGETTE, Françoise, ingénieur en environnement fluvial, littoral et marin, sera présente à la mairie (hôtel de ville) de Blanquefort :

- Mercredi 2 janvier 2019 de 13 h 30 à 16 h 30
- Samedi 12 janvier 2019 de 9 h à 12 h
- Samedi 26 janvier 2019 de 9 h à 12 h
- Lundi 4 février 2019 de 13 h 30 à 16 h 30

Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la Cité administrative, Accueil DDTM, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouverts d'accueil du public.

A la fin de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables pendant un an, à la mairie de Blanquefort, à la DDTM et sur le site internet de la préfecture : [www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Legales](http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Legales).

Le Préfet est compétent pour statuer sur l'autorisation sollicitée, soit par un arrêté d'autorisation assortie de prescriptions à respecter, ou par un arrêté de refus.

811483-0

#### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'Organisme qui passe le marché :

### SIAEPA DE LA REGION DE LA BREDE

4 avenue de la Gare 33650 Saint Médard d'Eyrans.

**Procédure de passation** : Marché sur procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics

**Objet du marché** : Commune de La Brède - Alimentation en eau potable - simplification et renouvellement de réseaux - Avenue Charles de Gaulle.

**Caractéristiques des travaux** :

- Pose de 665 ml de fonte DN 200 mm
- Reprise de 12 branchements

**Renseignements administratifs et techniques sur demande par mail exclusivement** : [socama@socama.fr](mailto:socama@socama.fr)

SOCAMA INGENIERIE « La Morandière » Rue Galilée 33187 Le Haillan

**Dossier de consultation à télécharger** : <http://siaepa-brede.e-marchespublics.com>

**Critères de sélection des candidatures et des offres** : Les critères figurent dans le règlement de consultation téléchargeable.

**Date d'envoi de mise en ligne de l'avis** : 7-12-2018.

**Date limite de remise des offres** : lundi 7 janvier 2019 à 12 h.

811400-0

**ECHOS  
GIRONDINS**

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

INTERNET :  
[abonnement@echos-judiciaires.com](mailto:abonnement@echos-judiciaires.com)